

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

NOVEMBRE
2024

PRINCIPALES TENDANCES

A fin novembre 2024 et en comparaison avec la même période de 2023, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes brutes de 10,8%, provenant de :

1- la hausse des recettes douanières nettes de 10%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 108 MDH à fin novembre 2024 contre 81 MDH un an auparavant :

- droits de douane (+4,4%) ;
- TVA à l'importation (+11,3%). A fin novembre 2023, la TVA à l'importation avait enregistré une baisse de 4,5% par rapport à son niveau à fin novembre 2022, soit -2.216 MDH (47.483 MDH contre 49.699 MDH) ;
- taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+11%), compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 59 MDH à fin novembre 2024 contre 49 MDH un an auparavant ;

2- la hausse de la TIC sur les tabacs manufacturés (+7,8%) et des autres TIC (+26,8%) ;

3- l'accroissement des recettes nettes de la fiscalité domestique de 12,1%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 15.160 MDH à fin novembre 2024 contre 10.130 MDH un an auparavant :

- l'IS (+12,8%), compte tenu de restitutions qui ont été de 2.154 MDH à fin novembre 2024 contre 1.329 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2023, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,7 MMDH.
- l'IR (+13,8%), compte tenu de restitutions qui ont été de 335 MDH à fin novembre 2024 contre 323 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une hausse de 17,2% par rapport à leur niveau de fin novembre 2023.

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une augmentation de 20%.

- la TVA à l'intérieur (+11,2%), compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 12.449 MDH à fin novembre 2024 contre 8.316 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2023, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 32,9 MMDH.

A fin novembre 2024, les remboursements de TVA à l'intérieur (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) ont été de 17.789 MDH contre 11.889 MDH un an auparavant.

- les droits d'enregistrement et de timbre ont été de 19.106 MDH à fin novembre 2024 contre 18.106 MDH un an auparavant, en hausse de 5,5% ou +1 MMDH.
- les majorations de retard (+24,9%), résultant de recettes brutes de 2.723 MDH à fin novembre 2024 contre 2.165 MDH à fin novembre 2023 et de dégrèvements de 222 MDH contre 162 MDH.

4- la baisse des recettes non fiscales de 1,7% en raison notamment de la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (14.256 MDH contre 21.219 MDH) et des fonds de concours (862 MDH contre 1.929 MDH), conjuguée à l'augmentation des recettes en atténuation des dépenses de la dette (4.779 MDH contre 1.421 MDH), des recettes de monopoles (14.456 MDH contre 12.297 MDH) et de la rentrée de 1,7 MMDH au titre de la privatisation et des produits de cession des participations de l'Etat.

Au niveau des dépenses

1- un taux d'engagement global des dépenses de 78% et un taux d'émission sur engagements de 89%, contre respectivement 77% et 90% un an auparavant ;

2- une augmentation des dépenses ordinaires de 5,8% provenant de :

- la hausse de 7,2% des dépenses de biens et services, due à l'augmentation de 7,9% des dépenses de personnel et de 5,8% des autres dépenses de biens et services ;
- l'augmentation de 17% des charges en intérêts de la dette ;
- le recul de 40,1% des émissions de dépenses au titre de la compensation ;
- la hausse de 49,5% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 17.815 MDH contre 11.903 MDH à fin novembre 2023.

3- une diminution des dépenses d'investissement émises de 6,3%, passant de 94,1 MMDH à fin novembre 2023 à 88,2 MMDH à fin novembre 2024, en raison de la hausse de 4,5% des dépenses des ministères et de la baisse de 17,5% des dépenses des charges communes.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire positif de 21,8 MMDH contre un solde ordinaire positif de 6,9 MMDH un an auparavant;
- un déficit du Trésor de 45,6 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 20,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 50,6 MMDH à fin novembre 2023 compte tenu d'un solde positif de 36,6 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales) En millions de dirhams

	Novembre 2023	LF 2024	Novembre 2024	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	285.277	309.824	316.211	102,1%	10,8%
1.1- Recettes fiscales⁽¹⁾ :	244.146	280.422	275.799	98,4%	13,0%
Impôts directs	103.394	118.403	118.004	99,7%	14,1%
Impôts indirects	108.643	126.985	124.063	97,7%	14,2%
Droits de douane	14.003	15.748	14.626	92,9%	4,4%
Droits d'enregistrement et de timbre	18.106	19.286	19.106	99,1%	5,5%
1.2- Recettes non fiscales :	41.131	29.402	40.412	137,4%	-1,7%
Monopole et participations	12.297	19.480	14.456	74,2%	17,6%
Privatisation	0	5.000	1.700	34,0%	
Domaine	412	355	500	140,8%	21,4%
Autres recettes ⁽²⁾	28.422	4.567	23.756	520,2%	-16,4%
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽³⁾	278.356	317.655	294.402	92,7%	5,8%
2.1- Biens et services :	211.988	252.844	227.191	89,9%	7,2%
Personnel	137.817	161.623	148.691	92,0%	7,9%
Autres biens et services ⁽³⁾	74.171	91.221	78.500	86,1%	5,8%
2.2- Intérêts de la dette :	32.066	38.229	37.524	98,2%	17,0%
Intérieure	24.681	27.975	27.953	99,9%	13,3%
Extérieure	7.385	10.254	9.571	93,3%	29,6%
2.3- Compensation⁽³⁾	24.091	16.957	14.419	85,0%	-40,1%
2.4- Rembours. dégrèv. et restitut. fiscaux⁽⁴⁾	10.211	9.625	15.268	158,6%	49,5%
3- SOLDE ORDINAIRE	6.921	-7.831	21.809		
4- INVESTISSEMENT⁽³⁾	94.133	118.108	88.240	74,7%	-6,3%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	35.453	-316	19.750		
6- SOLDE DES SEGMA	1.177	0	1.039		
7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽⁵⁾	-50.582	-126.255	-45.642		
8- VARIATION DES INSTANCES	-8.599	0	-10.202		
9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-59.181	-126.255	-55.844		
10- FINANCEMENT INTERIEUR :	29.411	73.624	56.987		
Dont :					
Adjudications	35.634		59.443		
Dépôts au Trésor	7.054		1.418		
Compte courant à BAM	233		7.301		
11- FINANCEMENT EXTERIEUR :	29.770	52.631	-1.143		
Tirages et dons	39.432	71.500	32.332		
Amortissement	-9.662	-18.869	-33.475		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés.

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses de la dette et des recettes diverses des différents ministères.

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances). Les autres biens et services regroupent les dépenses de matériel et les charges communes de fonctionnement hors dépenses de compensation.

(4) les remboursements, dégrèvements et restitutions concernent l'ensemble de la fiscalité domestique et douanière (cf. détail à la page 9).

(5) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2024.

RECETTES ORDINAIRES

	Novembre 2023	LF 2024	Novembre 2024	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES⁽¹⁾	244.146	280.422	275.799	98,4%	13,0%
IMPÔTS DIRECTS	103.394	118.403	118.004	99,7%	14,1%
<i>Taxe Professionnelle⁽²⁾</i>	93	89	101	113,5%	8,6%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	53.275	61.068	60.751	99,5%	14,0%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	46.703	52.882	53.102	100,4%	13,7%
<i>Taxe d'Habitation⁽²⁾</i>	10	23	13	56,5%	30,0%
<i>Contribution Sociale de Solidarité sur les bénéficiaires</i>	16	0	8		-50,0%
<i>Majorations de retard</i>	2.165	2.952	2.723	92,2%	25,8%
<i>Taxe aérienne pour solid. et promot. Touristique</i>	1.072	1.327	1.228	92,5%	14,6%
<i>Autres⁽³⁾</i>	60	62	78	125,8%	30,0%
DROITS DE DOUANE^(*)	14.003	15.748	14.626	92,9%	4,4%
IMPÔTS INDIRECTS	108.643	126.985	124.063	97,7%	14,2%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION^(*) :	28.814	32.038	32.020	99,9%	11,1%
<i>Tabacs manufacturés^(*)</i>	11.628	12.500	12.530	100,2%	7,8%
<i>Produits énergétiques^(*)</i>	14.640	16.737	16.260	97,2%	11,1%
<i>Autres^(*)</i>	2.546	2.801	3.230	115,3%	26,9%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	79.829	94.947	92.043	96,9%	15,3%
<i>à l'intérieur</i>	32.346	37.431	39.170	104,6%	21,1%
<i>à l'importation^(*)</i>	47.483	57.516	52.873	91,9%	11,4%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	18.106	19.286	19.106	99,1%	5,5%
RECETTES NON FISCALES	41.131	29.402	40.412	137,4%	-1,7%
<i>Domaine</i>	412	355	500	140,8%	21,4%
<i>Monopoles et participations</i>	12.297	19.480	14.456	74,2%	17,6%
<i>Privatisation⁽⁴⁾</i>	0	5.000	1.700	34,0%	
<i>Fonds de concours et dons</i>	1.929	0	862		-55,3%
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	1.421	1.000	4.779	477,9%	236,3%
<i>Recettes diverses⁽⁵⁾</i>	25.072	3.567	18.115	507,8%	-27,7%
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	285.277	309.824	316.211	102,1%	10,8%

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) il s'agit de la part de l'Etat dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation.

(3) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons.

(4) « Produits de cession des participations de l'Etat » rubrique 1100013000860060 du budget général.

(5) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancellerie, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

(*) A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

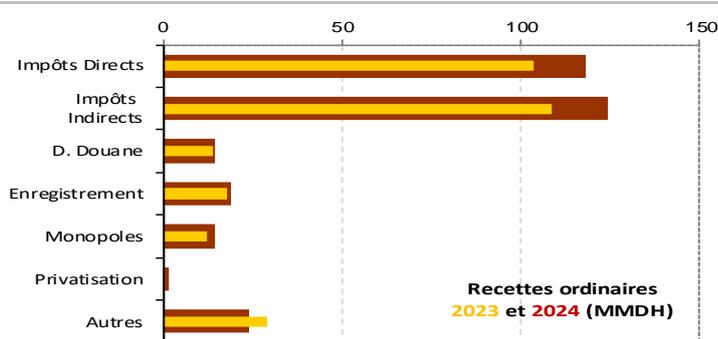
La situation provisoire des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin novembre 2024 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires brutes de 10,8% et des dépenses ordinaires émises de 5,8% dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 21,8 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 55,8 MMDH et d'un flux net négatif du financement extérieur de 1,1 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 57 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires brutes¹ se sont établies à 316,2 MMDH contre 285,3 MMDH à fin novembre 2023, en hausse de 10,8% ou +30,9 MMDH.

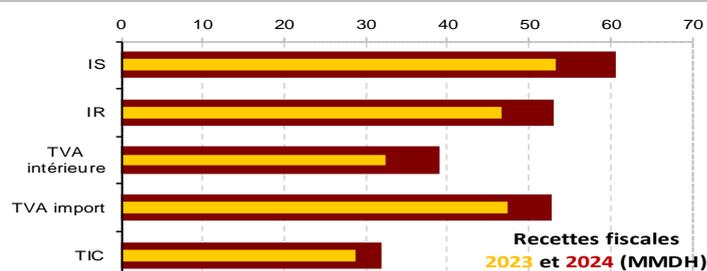
Ceci s'explique par l'augmentation des impôts directs de 14,1%, des droits de douane de 4,4%, des impôts indirects de 14,2%, des droits d'enregistrement et de timbre de 5,5% et par la baisse des recettes non fiscales de 1,7%.



1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales brutes ont été de 275,8 MMDH contre 244,1 MMDH à fin novembre 2023, en augmentation de 13% ou +31,7 MMDH.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 10% et de la fiscalité domestique de 14,6%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES²

Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 83.656 MDH à fin novembre 2024 contre 76.046 MDH un an auparavant, en hausse de 10% ou +7.610 MDH par rapport à leur niveau à fin novembre 2023, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 108 MDH à fin novembre 2024 contre 81 MDH un an auparavant.

Les recettes douanières brutes ont été de 83.759 MDH à fin novembre 2024 contre 76.126 MDH un an auparavant, en hausse de 10% ou +7.633 MDH par rapport à leur niveau à fin novembre 2023.

- Droits de douane

Les recettes nettes des droits de douane réalisées à fin novembre 2024 ont atteint 14.600 MDH contre 13.981 MDH un an auparavant, soit une hausse de 4,4% ou +619 MDH.

- TVA à l'importation

Les recettes nettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 52.855 MDH à fin novembre 2024 contre 47.474 MDH à fin novembre 2023, enregistrant une hausse de 11,3% ou +5.381 MDH. A fin novembre 2023, la TVA à l'importation avait enregistré une baisse de 4,5% par rapport à son niveau à fin novembre 2022, soit -2.216 MDH (47.483 MDH contre 49.699 MDH).

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une baisse de 6,3% ou -584 MDH et celle sur les autres produits une augmentation de 15,6% ou +5.966 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

Les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 16.201 MDH contre 14.591 MDH, en hausse de 11% par rapport à leur niveau de fin novembre 2023 ou +1.610 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 59 MDH à fin novembre 2024 contre 49 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la TIC sur les produits énergétiques ont été de 16.260 MDH contre 14.640 MDH, en augmentation de 11,1% par rapport à leur niveau de fin novembre 2023 ou +1.620 MDH.

¹ Il s'agit des recettes brutes, compte non tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

² A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes nettes³ réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 161,1 MMDH à fin novembre 2024 contre 143,7 MMDH à fin novembre 2023, en hausse de 12,1% ou +17,4 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général de 15.160 MDH à fin novembre 2024 contre 10.130 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 176,3 MMDH à fin novembre 2024 contre 153,8 MMDH à fin novembre 2023, soit une hausse de 14,6% ou +22,4 MMDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes nettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 58.597 MDH à fin novembre 2024 contre 51.946 MDH un an auparavant, en hausse de 12,8% ou +6.651 MDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 2.154 MDH à fin novembre 2024 contre 1.329 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2023, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,7 MMDH⁴.

Les recettes brutes de l'IS ont été de 60.751 MDH à fin novembre 2024 contre 53.275 MDH à fin novembre 2023, en augmentation de 14% ou +7.476 MDH.

- Impôt sur le revenu

Les recettes nettes de l'IR à fin novembre 2024 ont enregistré une hausse de 13,8% par rapport à leur niveau à fin novembre 2023 (52.767 MDH contre 46.380 MDH), soit +6.387 MDH, compte tenu de restitutions de 335 MDH contre 323 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une hausse de 17,2% ou +707 MDH par rapport à leur niveau de 2023 (4.815 MDH contre 4.108 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une augmentation de 20% ou +1.810 MDH.

Recettes brutes de l'Impôt sur le Revenu			
	2023	2024	Evolution en %
IR total	46.703	53.102	13,7%
dont IR prélevé par la DDP	9.049	10.859	20,0%

- TVA à l'intérieur

Les recettes nettes générées par la TVA à l'intérieur à fin novembre 2024 se sont établies à 26.721 MDH contre 24.030 MDH à fin novembre 2023, en hausse de 11,2% ou +2.691 MDH, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 12.449 MDH à fin novembre 2024 contre 8.316 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2023, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 32,9 MMDH⁵.

Les recettes brutes de la TVA à l'intérieur ont été de 39.170 MDH contre 32.346 MDH un an auparavant, en hausse de 21,1% ou +6.824 MDH.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 17.789 MDH à fin novembre 2024 contre 11.889 MDH à fin novembre 2023, soit +5,9 MMDH. Les remboursements de TVA (17.789 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 12.449 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 5.335 MDH.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et de timbre ont été de 19.106 MDH à fin novembre 2024 contre 18.106 MDH un an auparavant, soit une hausse de 5,5% ou +1 MMDH.

- Majorations de retard

Les recettes nettes au titre des majorations de retard ont enregistré une augmentation de 24,9%, résultant de recettes brutes de 2.723 MDH contre 2.165 MDH et de dégrèvements de 222 MDH à fin novembre 2024 contre 162 MDH un an auparavant.

- Taxe aérienne pour la solidarité et la promotion touristique

A fin novembre 2024, les recettes au titre de la taxe aérienne pour la solidarité et la promotion touristique ont été de 1.228 MDH contre 1.072 MDH un an auparavant, en hausse de 14,6% ou +156 MDH.

³ Il s'agit des recettes brutes diminuées des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

⁴ Données de la Direction Générale des Impôts.

⁵ Données de la Direction Générale des Impôts.

- Autres impôts directs

Les autres impôts directs (part du budget général dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation, taxe de licence, ...) ont été de 192 MDH contre 163 MDH, en hausse de 17,8% ou +29 MDH.

1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales ont été de 40,4 MMDH contre 41,1 MMDH un an auparavant, en baisse de 1,7% ou -719 MDH, en raison notamment de la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (14.256 MDH contre 21.219 MDH) et des fonds de concours (862 MDH contre 1.929 MDH), conjuguée à l'augmentation des recettes en atténuation des dépenses de la dette (4.779 MDH contre 1.421 MDH), des recettes de monopoles (14.456 MDH contre 12.297 MDH) et de la rentrée de 1,7 MMDH au titre de la privatisation et des produits de cession des participations de l'Etat.

- Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 14.456 MDH à fin novembre 2024 contre 12.297 MDH à fin novembre 2023, en hausse de 17,6% ou +2.159 MDH.

Les recettes à fin novembre 2024 ont été versées notamment par l'OCP (5,8 MMDH contre 7,4 MMDH), l'Agence de la conservation foncière (4 MMDH contre 2,5 MMDH) et Bank Al-Maghrib (2,8 MMDH contre 848 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	2023	LF 2024	2024	Taux de réalis.
B.A.M	848	1.700	2.819	165,8%
I.A.M	360	800	690	86,3%
O.C.P	7.441	7.500	5.801	77,3%
ANCFCC	2.500	4.000	4.000	100,0%
Autres	1.148	5.480	1.146	20,9%
TOTAL	12.297	19.480	14.456	74,2%

- Privatisation⁶

A fin novembre 2024, les recettes de la privatisation et des produits de cession des participations de l'Etat ont été de 1,7 MMDH, représentant la cession de la totalité de la participation de l'Etat dans le capital de la « Société La Mamounia ».

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une diminution de 16,4% ou -4,7 MMDH, due pour l'essentiel à la baisse des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (14.256 MDH contre 21.219 MDH) et des fonds de concours (862 MDH contre 1.929 MDH).

Structure des recettes ordinaires nettes

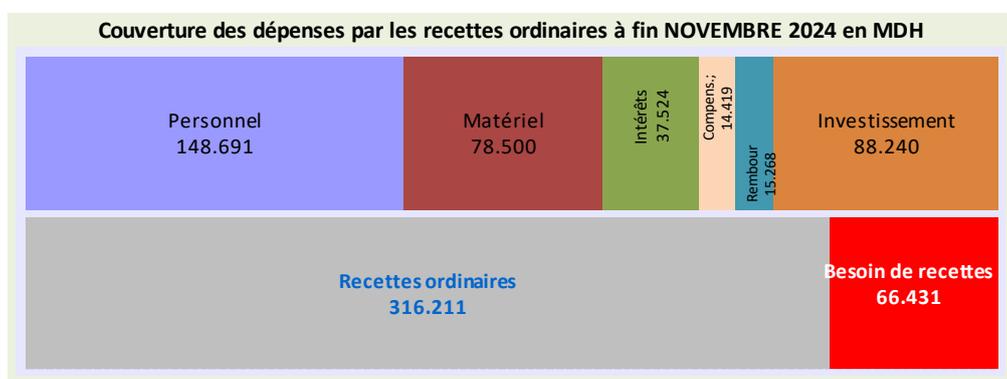
A fin novembre 2024, les dix principales natures de recettes nettes ci-après représentent 91,4% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 79,6 MMDH, la TVA constitue la première source de recettes du budget général de l'Etat.

Principales natures de recettes nettes du budget général à fin NOVEMBRE 2024				
	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	79.576	▲ 11,3%	26,4%
	- à l'importation	52.855	▲ 11,3%	17,6%
	- à l'intérieur	26.721	▲ 11,2%	8,9%
2	Impôt sur les sociétés	58.597	▲ 12,8%	19,5%
3	Impôt sur le revenu	52.767	▲ 13,8%	17,5%
4	Droits d'enregistrement	19.106	▲ 5,5%	6,3%
5	TIC prod. énergétiques	16.201	▲ 11,0%	5,4%
6	Droits de douane	14.600	▲ 4,4%	4,9%
7	Monopoles	14.456	▲ 17,6%	4,8%
8	TIC tabacs manufacturés	12.530	▲ 7,8%	4,2%
9	Recettes en atténuation de dépenses	4.779	▲ 236,3%	1,6%
10	Majorations de retard	2.501	▲ 24,9%	0,8%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin novembre 2024, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 107,4% contre 102,5% un an auparavant. Ainsi, à fin novembre 2024, 47% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 24,8% aux dépenses de matériel, 11,9% aux intérêts de la dette, 4,6% aux émissions de la compensation et 4,8% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

⁶ « Produits de cession des participations de l'Etat » rubrique 1100013000860060 du budget général



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget général de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

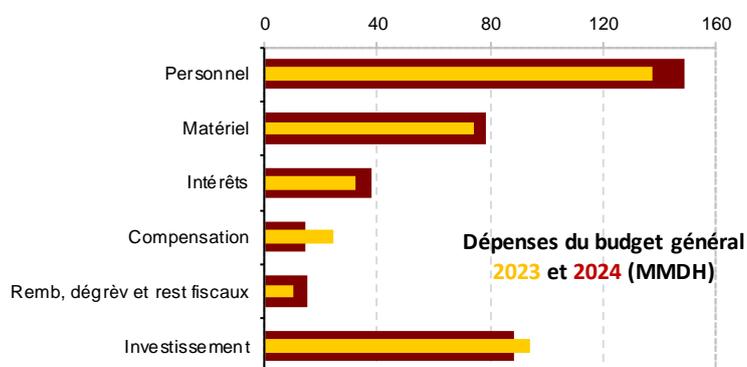
A fin novembre 2024, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 655,2 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 78% contre 77% à fin novembre 2023 et un taux d'émission sur engagements de 89% contre 90% un an auparavant.

	Situation des engagements^(*) de dépenses 2024				
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	283.436	260.077	256.878	92%	99%
Investissement	148.625	113.856	88.240	77%	78%
C.S.T	301.393	177.917	138.116	59%	78%
SEGMA	5.809	3.194	1.466	55%	46%
Dette	100.629	100.184	100.184	100%	100%
TOTAL	839.892	655.228	584.884	78%	89%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 445,3 MMDH à fin novembre 2024, en baisse de 1,8% par rapport à leur niveau à fin novembre 2023, en raison de l'augmentation de 4,3% des dépenses de fonctionnement, conjuguée à la baisse de 6,3% des dépenses d'investissement et de 11,3% des charges de la dette budgétisée⁷.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2023	LF 2024	2024	Réalisé	Variation
Fonctionnement	246.290	279.426	256.878	92%	4,3%
Investissement	94.133	118.108	88.240	75%	-6,3%
Dette	112.899	100.629	100.184	100%	-11,3%
TOTAL	453.322	498.163	445.302	89%	-1,8%

La baisse de 11,3% des charges de la dette budgétisée s'explique par la diminution de 22,5% des remboursements du principal (62,7 MMDH contre 80,8 MMDH), conjuguée à la hausse de 17% des intérêts de la dette (37,5 MMDH contre 32,1 MMDH).

⁷ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans.

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises ont été de 256,9 MMDH, dont 148,7 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 7,9%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 5,7% (61 MMDH contre 57,7 MMDH) et les dépenses des charges communes ont enregistré une baisse de 21,3% (31,9 MMDH contre 40,6 MMDH) en raison de la baisse de 40,1% des émissions de la compensation (14,4 MMDH contre 24,1 MMDH).

La part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a augmenté de 49,5% en raison notamment de la hausse des restitutions de l'IS (2.154 MDH contre 1.329 MDH) et des remboursements de la TVA à l'intérieur (12.449 MDH contre 8.316 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2023	LF 2024	2024	Réalisé	Variation
Personnel	137.817	161.623	148.691	92%	7,9%
Matériel	57.707	71.158	61.010	86%	5,7%
Charges communes	40.555	34.820	31.909	92%	-21,3%
dont compensation	24.091	16.957	14.419	85%	-40,1%
Dépenses imprévues		2.200			
Remb, dégr, rest fiscaux	10.211	9.625	15.268	159%	49,5%
TOTAL	246.290	279.426	256.878	92%	4,3%

Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a augmenté de 49,5% en raison notamment de la hausse de 825 MDH des restitutions de l'IS et de 4.133 MDH des remboursements de la TVA intérieure, étant précisé que les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement, de 32,9 MMDH et de 4,7 MMDH à fin décembre 2023.

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin novembre 2024 se sont établis à 148,7 MMDH contre 137,8 MMDH, en hausse de 7,9% par rapport à leur niveau de fin novembre 2023 ou +10.874 MDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 126,5 MMDH, en augmentation de 8,1%, en raison de la hausse de la masse salariale structurelle de 5,9% et des rappels de 40% (10.597 MDH contre 7.570 MDH).

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 78,5 MMDH, en hausse de 5,8% ou +4.329 MDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de divers établissements et entreprises publics (37,3 MMDH contre 36,8 MMDH) et des comptes spéciaux du Trésor (11,6 MMDH contre 8,8 MMDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 37,5 MMDH à fin novembre 2024 contre 32,1 MMDH à fin novembre 2023, en hausse de 17% ou +5.458 MDH. Cette augmentation s'explique par l'accroissement de 13,3% des charges en intérêts de la dette intérieure (27.953 MDH contre 24.681 MDH) et de 29,6% de celles de la dette extérieure (9.571 MDH contre 7.385 MDH).

Compensation

A fin novembre 2024, les émissions de dépenses au titre de la compensation ont été de 14,4 MMDH contre 24,1 MMDH un an auparavant, en diminution de 40,1% ou -9,7 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux ont été de 15.268 MDH contre 10.211 MDH, en hausse de 49,5% ou +5.057 MDH. Cette augmentation s'explique en grande partie par la hausse des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (15.160 MDH contre 10.130 MDH) en raison notamment de l'accroissement des restitutions de l'IS (2.154 MDH contre 1.329 MDH) et des remboursements de la TVA intérieure (12.449 MDH contre 8.316 MDH).

A fin décembre 2023, les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement de 32,9 MMDH et de 4,7 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2023	LF 2024	2024	Réalisé	Variation
1- Fiscalité domestique	10.130	9.499	15.160	159,6%	49,7%
Impôt sur les sociétés	1.329	1.150	2.154	187,3%	62,1%
Impôt sur le revenu	323	143	335	234,3%	3,7%
TVA intérieure	8.316	8.028	12.449	155,1%	49,7%
Majorations de retard	162	168	222	132,1%	37,0%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0		
Autres	0	0	0		
2- Fiscalité douanière	81	126	108	85,7%	33,3%
Droits d'importation	22	19	26	136,8%	18,2%
TIC prod. énergétiques	49	97	59	60,8%	20,4%
TIC tabacs manufacturés	0	0	0		
Autres TIC	1	1	5		
TVA à l'importation	9	9	18		100,0%
Autres	0	0	0		
TOTAL	10.211	9.625	15.268	158,6%	49,5%

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin novembre 2024 a été positif de 21,8 MMDH contre un solde ordinaire positif de 6,9 MMDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

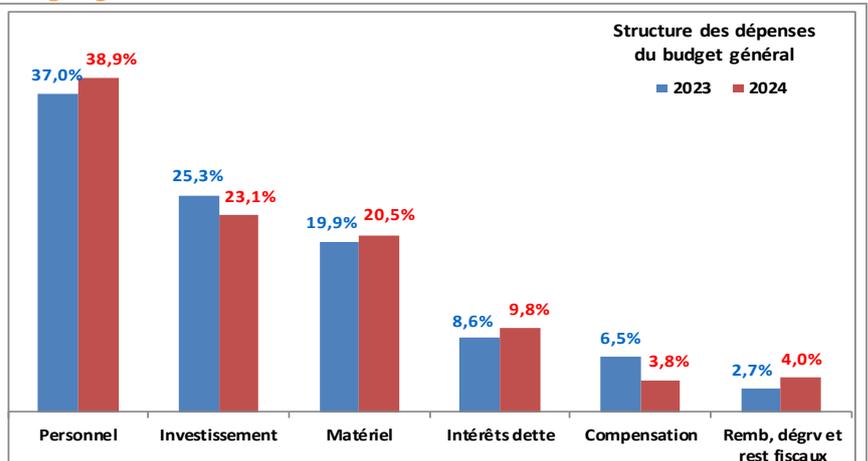
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 88,2 MMDH à fin novembre 2024 contre 94,1 MMDH un an auparavant, en baisse de 6,3% ou -5,9 MMDH, suite à la diminution des dépenses des charges communes de 17,5% et à l'accroissement des dépenses des ministères de 4,5%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte des versements aux comptes spéciaux du Trésor pour un montant de 23,5 MMDH contre 31,1 MMDH à fin novembre 2023.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2023	LF 2024	2024	Réalisé	Var%
Investissement total :	94.133	118.108	88.240	75%	-6,3%
1- Ministères	48.059	81.696	50.211	61%	4,5%
2- Charges communes :	46.074	36.412	38.029	104%	-17,5%
- Concours divers	31.107	23.348	23.474	101%	-24,5%
- Ristournes d'intérêts	184	206	180	87%	-2,2%
- Autres	14.783	12.858	14.375	112%	-2,8%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin novembre 2023 et fin novembre 2024 fait ressortir une hausse de la part des dépenses de personnel, des dépenses de matériel, des intérêts de la dette, et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conjuguée à la baisse de la part des dépenses d'investissement et des émissions de dépenses de la compensation.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 157,9 MMDH. Ces recettes tiennent compte des versements reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 23,5 MMDH contre 31,1 MMDH à fin novembre 2023.

Les dépenses émises ont été de 138,1 MMDH. Elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 5,5 MMDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 19,8 MMDH.

	RECETTES ^(*)			DEPENSES ^(*)			Flux nets 2024
	2023	LF 2024	2024	2023	LF 2024	2024	
C.A.S	138.284	126.842	142.363	103.624	126.492	126.410	15.954
TVA des Coll.Terr.	35.604	40.692	41.342	29.573	40.692	35.361	5.981
Part régions (IS, IR, ...)	8.173	9.000	8.224	7.350	9.000	7.630	594
I.N.D.H	4.378	2.600	2.121	2.986	2.600	2.420	-299
Soutien prix. prd.alim.	383	600	432	1	600	1	431
F.S. Routier	3.220	2.850	3.760	2.496	2.850	3.397	363
F.D. Agricole	4.158	4.200	3.832	4.477	4.200	4.318	-486
Remploi domanial	13.270	1.500	23.851	10.683	1.500	8.594	15.257
Lutte contre chômage	1.944	1.500	2.395	1.761	1.500	1.979	416
Dons des pays du CCG	695	350	0	585	0	548	-548
Appui Cohés. Sociale	14.198	25.000	22.573	11.694	25.000	30.536	-7.963
F.S. Habitat	2.091	2.000	4.854	2.239	2.000	4.721	133
Gestion Covid-19	4	0	4	1.075	0	0	4
Gestion effets séisme	18.914	15.000	2.274	2.258	15.000	7.734	-5.460
Autres CAS	31.252	21.550	26.701	26.446	21.550	19.171	7.530
C. Dép. Dotation^(**)	14.535	10.801	15.451	12.356	10.801	11.113	4.338
Autres C.S.T	76	143	51	1.463	809	593	-542
TOTAL	152.895	137.786	157.865	117.443	138.102	138.116	19.750

(*) Les recettes et les dépenses des comptes spéciaux du Trésor représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

(**) Comptes de dépenses sur dotation.

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin novembre 2024, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 2.505 MDH contre 2.814 MDH à fin novembre 2023, en baisse de 11%.

Les dépenses ont été de 1.466 MDH à fin novembre 2024 contre 1.637 MDH à fin novembre 2023, en diminution de 10,4%.

	Services de l'Etat gérés de manière autonome ^(*)				
	2023	LF 2024	2024	Réalisé	Variation
Exploitation :	1.153	0	1.020		-11,5%
Recettes	2.622	1.746	2.339	134%	-10,8%
Dépenses	1.469	1.746	1.319	76%	-10,2%
Equipement :	24	0	19		-20,8%
Recettes	192	286	166	58%	-13,5%
Dépenses	168	286	147	51%	-12,5%

(*) Les recettes et les dépenses des services de l'Etat gérés de manière autonome représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin novembre 2024, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 102,1% des prévisions de la loi de finances, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 92,7% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 74,7%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2024 en MDH

	LF 2024	NOVEMBRE 2024	Taux de réalisation	Ecart
1- RECETTES ORDINAIRES	309.824	316.211	102,1%	6.387
1.1- Recettes fiscales :	280.422	275.799	98,4%	-4.623
<i>Impôts directs</i>	118.403	118.004	99,7%	-399
<i>Impôt sur les sociétés</i>	61.068	60.751	99,5%	-317
<i>Impôt sur le revenu</i>	52.882	53.102	100,4%	220
<i>Impôts indirects</i>	126.985	124.063	97,7%	-2.922
<i>TVA à l'intérieur</i>	37.431	39.170	104,6%	1.739
<i>TVA à l'importation</i>	57.516	52.873	91,9%	-4.643
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	32.038	32.020	99,9%	-18
<i>Droits de douane</i>	15.748	14.626	92,9%	-1.122
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	19.286	19.106	99,1%	-180
1.2- Recettes non fiscales :	29.402	40.412	137,4%	11.010
<i>Monopole et participations</i>	19.480	14.456	74,2%	-5.024
<i>Domaine</i>	355	500	140,8%	145
<i>Autres recettes</i>	9.567	25.456	266,1%	15.889
2- DEPENSES ORDINAIRES	317.655	294.402	92,7%	-23.253
2.1- Biens et services :	252.844	227.191	89,9%	-25.653
<i>Personnel</i>	161.623	148.691	92,0%	-12.932
<i>Autres biens et services</i>	91.221	78.500	86,1%	-12.721
2.2- Intérêts de la dette :	38.229	37.524	98,2%	-705
<i>Intérieure</i>	27.975	27.953	99,9%	-22
<i>Extérieure</i>	10.254	9.571	93,3%	-683
2.3- Compensation	16.957	14.419	85,0%	-2.538
2.4- Rembours, dégrèvements et restitutions fiscales	9.625	15.268	158,6%	5.643
3- INVESTISSEMENT	118.108	88.240	74,7%	-29.868

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 45,6 MMDH à fin novembre 2024 contre un déficit budgétaire de 50,6 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 3,8 MMDH à fin novembre 2024 contre 14 MMDH à fin décembre 2023, soit une diminution de 10,2 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 55,8 MMDH contre un besoin de financement de 59,2 MMDH à fin novembre 2023 et d'un flux net négatif de 1,1 MMDH du financement extérieur contre un flux net positif de 29,8 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 57 MMDH contre un recours au financement intérieur pour un montant de 29,4 MMDH à fin novembre 2023.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin novembre 2024, le financement extérieur net a été négatif de 1,1 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 33,5 MMDH et les tirages ont été de 32,3 MMDH, dont 14,4 MMDH auprès de la BIRD et 7,4 MMDH auprès du FMI.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 59,4 MMDH contre 35,6 MMDH un an auparavant ;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 1,4 MMDH contre 7,1 MMDH à fin novembre 2023 ;
- de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour un montant de 7,3 MMDH contre 233 MDH à fin novembre 2023 ;
- et des autres moyens de financement notamment, le numéraire chez les comptables publics, les chèques remis à l'encaissement durant les derniers jours de novembre 2024 et dont le compte courant du Trésor à Bank Al-Maghrib ne sera crédité que début décembre 2024, les avances aux régisseurs, ...

Dépôts au Trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 113,5 MMDH à fin novembre 2024 contre 112,1 MMDH à fin décembre 2023, en hausse de 1,4 MMDH.

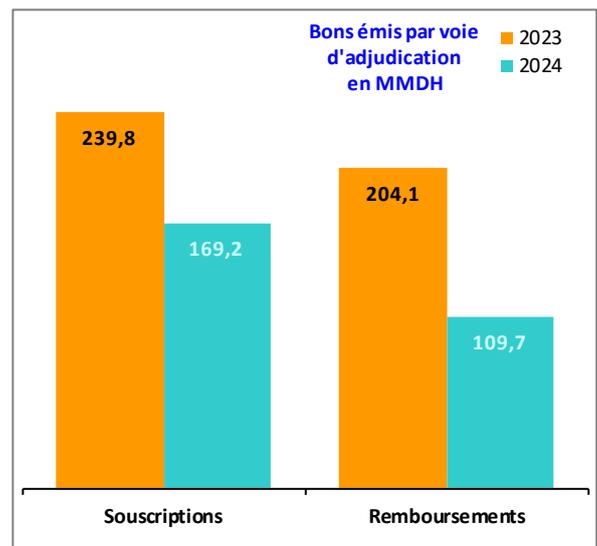
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 3,6 MMDH contre 10,9 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements de 7.950 MDH effectués en novembre 2024 et dont le remboursement n'intervient qu'en décembre 2024.

Dettes intérieure

S'élevant à 760,8 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 8,1% par rapport à son niveau à fin décembre 2023. Ceci s'explique notamment par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 59,4 MMDH, résultant de souscriptions pour 169,2 MMDH et de remboursements pour 109,7 MMDH contre un recours au marché des adjudications pour un montant net de 35,6 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 239,8 MMDH et de remboursements pour 204,1 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2023	Souscrip	Rembour	2024	Var %
Adjudications	699.382	169.152	109.709	758.826	8,5%
13 semaines	406,8	5.153,2	4.610,0	950,0	
26 semaines	2.079,4	1.703,9	2.879,4	903,9	
52 semaines	30.609,4	5.555,1	26.272,8	9.891,7	
2 ans	94.803,5	35.739,0	31.740,0	98.802,5	
5 ans	130.792,5	29.342,5	25.161,6	134.973,4	
10 ans	152.831,9	27.044,4	14.124,1	165.752,2	
15 ans	154.900,1	18.777,9	0,0	173.678,0	
20 ans	89.422,0	18.418,0	4.920,9	102.919,1	
30 ans	43.536,8	27.418,2	0,0	70.955,0	
Autres	4.677	4.221	6.917	1.981	-57,6%
Total	704.059	173.373	116.626	760.807	8,1%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin novembre 2024 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 44,8 MMDH.

Maturités	Echanges	
	Remboursés	Emis
52 semaines	7.696,8	0,0
2 ans	9.201,3	0,0
5 ans	17.255,6	9.940,3
10 ans	8.882,1	9.219,4
15 ans	0,0	4.569,8
20 ans	1.743,4	3.011,3
30 ans	0,0	16.878,7
Total	44.779,2	43.619,5